34e CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'ASSEMBLÉE DU CANADA

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
- Toronto (Ontario)
- 26 au 29 janvier 2017

PARTICIPANTS

- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- Mme Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'ANQ
- M. François Gendron, vice-président de l'ANQ
- M. Siegfried Peters, coordonnateur du Service des affaires parlementaires.

CONTEXTE

- La Conférence des présidents d'assemblée du Canada se réunit une fois l'an. Les discussions portent sur des sujets d'intérêt pour la présidence et sur la procédure parlementaire.

THÈMES

- Conclure à une atteinte au privilège de prime abord fondée : tentative d'intimidation du président
- Nouveau Sénat : encore en transition
- Célébrons le 100e anniversaire du suffrage féminin au Manitoba qui fut aussi le premier au Canada
- L'expérience du 8e PJC
- Le président et l'outrage au parlement : son rôle de gardien des droits des députés dans le contexte des témoignages rendus en commission
- Table ronde des présidents « rookie ».

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Prononcer une conférence sur le thème « Le président et l'outrage au Parlement : son rôle de gardien des droits des députés dans le contexte des témoignages rendus en commission » et susciter une discussion sur cette thématique.
- Participer aux ateliers et favoriser les échanges sur la procédure parlementaire avec les membres de la présidence des assemblées législatives du Canada.
- Mieux comprendre les enjeux qui ont cours au sein des assemblées législatives canadiennes ainsi que sur le fonctionnement de ces dernières.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)

- Consolider le réseau de contacts de l'ANQ auprès des présidents, vice-présidents et greffiers des autres assemblées législatives canadiennes.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le vice-président Ouimet a fait une présentation à l'ensemble des participants portant sur une décision importante qui a été rendue récemment par la présidence en matière d'outrage au Parlement dans le contexte des témoignages rendus en commission. Il a également illustré par d'autres décisions récentes le rôle de la présidence en tant que gardienne des droits des députés. Son allocution a été suivie d'une période de questions et d'échanges qui a fait ressortir le grand intérêt de plusieurs parlementaires et greffiers pour ce sujet.
- Les participants représentant l'ANQ ont eu l'occasion de s'enquérir de l'actualité et des plus récents développements en matière de pratiques parlementaires prévalant dans les différentes assemblées législatives canadiennes.
- Parmi les thèmes abordés, mentionnons l'intérêt suscité pour la présentation faite par le président du Sénat concernant les modifications récentes au mode de fonctionnement de cette Chambre dans le contexte où de nombreux sénateurs siègent à titre d'indépendants. Soulignons également les informations partagées au sujet de la célébration du 100^{e} anniversaire du suffrage féminin au Manitoba et les témoignages des présidents nouvellement élus à ce titre.
- La conférence a aussi permis à la délégation québécoise de développer son réseau de contacts auprès des 47 représentants d'autres assemblées au Canada.

COÛT

- Per diem et autres frais	5 344,48 $
- Transport	2 651,00 $
Total	**7 995,48 $**